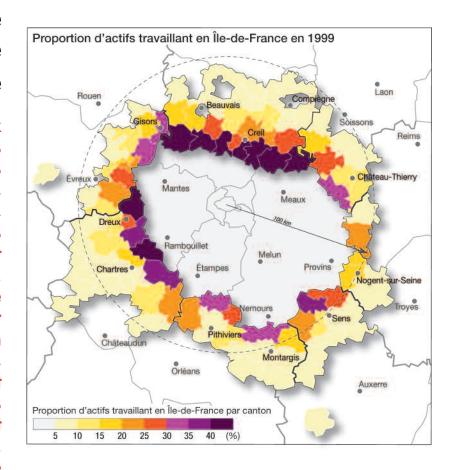
FÉVRIER 2007

### L'évolution sociale à la périphérie de l'Île-de-France

La faiblesse des prix immobiliers dans les cantons du Bassin parisien proches de l'Île-de-France a attiré. depuis un quart de siècle, des ménages franciliens modestes désirant accéder à la propriété. Si leur composition sociale reste marquée par une surreprésentation de retraités et d'ouvriers, l'installation de cadres et de professions intermédiaires en provenance de la région s'est accrue dans les années 1990. Le développement du pôle de Roissy n'est pas étranger à cette évolution. L'immigration d'origine francilienne renforce la présence des ménages aisés, ce que semble confirmer l'évolution récente des revenus.



Depuis trente ans, le desserrement périurbain a affecté tous les groupes sociaux, mais à des rythmes différents et selon des destinations de plus en plus liées à leur revenu. Les ouvriers, qui profitent de la faiblesse des prix fonciers et immobiliers aux confins de la région pour accéder à la propriété, souvent en zones pavillonnaires, sont les plus éloignés. Le déplacement de l'emploi ouvrier vers les nouvelles zones d'activités périphériques a facilité cette évolution. Dans la continuité de ce mouvement, certains se sont installés aux franges de la région : 19 400 ménages ouvriers franciliens ont déménagé vers les huit départements limitrophes du Bassin parisien entre 1990 et 1999. Ils constituent toutefois moins du quart des ménages franciliens partis en périphérie. L'extension de l'aire d'influence de la région agit, certes, sur le peuplement des cantons limitrophes, mais

son impact social reste très relatif et tend davantage que par le passé à un rééquilibrage au profit des classes intermédiaires.

### Essoufflement de la périurbanisation aux franges de la région

Le débordement de l'influence économique de la région sur ses franges est un phénomène connu. L'Insee l'évalue notamment selon l'importance des actifs qui travaillent en Île-de-France sans y résider. Pour examiner les transformations sociales aux franges de la région, on considère ici tous les cantons des huit départements limitrophes du Bassin parisien qui envoient plus de 5 % de leurs actifs travailler dans la région. L'ensemble de ces cantons, au





nombre de 119, compte 1, 672 million d'habitants en 1999, soit 41 % de la population des huit départements limitrophes. 19,4 % d'entre eux, soit 132 000 actifs, travaillent en Île-de-France. Le volume et la part de ces actifs travaillant dans la région continuent de croître, mais beaucoup moins que par le passé. Ils résident, dans leur très grande majorité (87 %), dans l'Oise, l'Eure et l'Eure-et-Loir.

Depuis quarante ans, l'évolution démographique des huit départements limitrophes suit, de façon amortie, celle de la grande couronne, témoignant de l'extension de la périurbanisation francilienne au-delà de ses limites. Dans les années 1990, la croissance démographique ralentit fortement en Îlede-France comme à ses franges. La hausse de la population régionale s'est réduite de moitié entre les deux périodes intercensitaires (1982-1990 et 1990-1999), passant de + 73 400 habitants par an à + 32 400. Dans les cantons limitrophes, l'évolution annuelle passe de + 19 500 à + 9 800 habitants d'une période à l'autre. Tandis que le déficit migratoire se creuse en Île-de-France, le solde des migrations se réduit fortement dans ces cantons – passant de + 11 400 à + 1 900 l'an – et n'explique plus que 19 % de l'évolution de la population entre 1990 et 1999, contre 58 % dans les années 1980. Sur la période récente, on constate une reprise de la croissance démographique en Île-de-France, la région retrouvant un volume de croissance proche de celui des années 1980. Rien de tel n'est observé dans les huit départements limitrophes du Bassin parisien. Selon les estimations de l'Insee, leur croissance démographique se serait encore ralentie, passant de + 28 000 habitants l'an entre 1982 et 1990 à + 15 000 entre 1990 et 1999 et + 11 500 entre 1999 et 2004. Il faudra attendre 2008 pour avoir des données sur les cantons, mais le sens de cette évolution atteste bien d'un essoufflement de la périurbanisation aux franges de la région.

### Déplacements domicile-travail vers l'Île-de-France depuis 1982

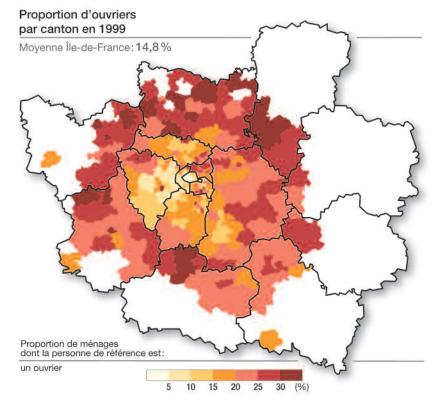
	Navettes			Part des actifs en Île-de-France (%)		
	1982	1990	1999	1982	1990	1999
Total province	182 844	259 027	255 105			
Cantons limitrophes*	69 680	113 010	132 163	12,0	17,6	19,4
8 départements limitrophes	86 120	135 277	152 904	5,8	8,6	9,4

<sup>\*</sup>Cantons où plus de 5 % des actifs travaillent en Île-de-France.

## Plus de la moitié des ménages sont retraités ou ouvriers

En moyenne, les cantons périphériques se singularisent par l'importance des ménages de retraités (29,1 %) et d'ouvriers (25,8 %) et la faiblesse de la part des cadres (8,1 %). Le ratio [cadres + professions intermédiaires] sur [ouvriers + employés] parmi les ménages s'établit à 0,64, un niveau deux fois plus faible que celui de la grande couronne (1,11) ou de l'Île-de-France (1,21). Ce ratio décline avec l'éloignement au centre de la région : il est de 0,74 pour les

communes franciliennes situées à plus de 50 km de Notre-Dame, de 0,69 pour celles situées à plus de 60 km. Entre 1982 et 1999, le vieillissement de la population (+ 4 points) et le recul des ouvriers (- 6 points) ont été aussi marqués de part et d'autre de la frontière régionale. Mais la progression des cadres a été plus forte en Île-de-France et celle des professions intermédiaires plus sensible à sa périphérie. La part des employés a également progressé aux franges, alors qu'elle baissait en Île-de-France. Comme ailleurs, en France ou en Île-de-France, la structure sociale s'est donc déformée au profit des ménages des catégories moyennes et supé-

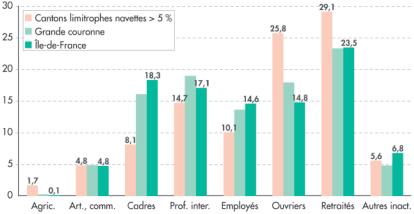




rieures, même si l'accent est davantage sur les catégories moyennes dans ces cantons. Le parallélisme dans ces évolutions atteste qu'il n'y a pas eu d'effet de rattrapage et que la population de ces cantons comporte, en 1999 comme en 1982, une forte dominante d'ouvriers et de retraités.

Il existe une différence sensible entre le profil social des cantons de l'Oise, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir et celui des cantons situés au sud et à l'est de l'Îlede-France, qui nouent moins d'échanges avec la région. La part des cadres (+ 3,1 points) et des professions intermédiaires (+ 4,3) est plus importante dans les premiers, le poids des retraités beaucoup plus élevé dans les seconds (+ 8,5 points). En 1982, les cantons de l'ouest et du nord étaient déjà plus jeunes que les autres, avec plus d'actifs, quelle que soit la catégorie sociale, mais moins d'agriculteurs. L'Aube et la Marne étaient les plus orientés vers les activités agricoles. Entre 1982 et 1999, le vieillissement a été général,

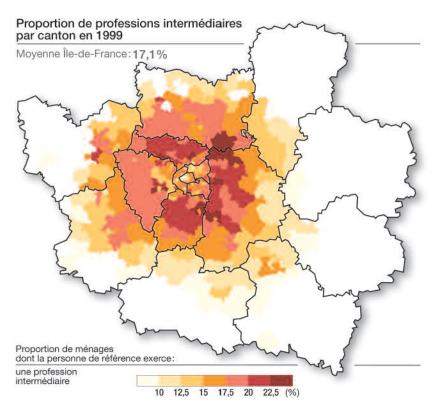
### Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 1999



Source : Insee, recensements de la population de 1982 (1/4) et 1999 (exploitation complémentaire)

mais le recul relatif des ouvriers a été nettement plus élevé dans les cantons du nord et de l'ouest, de sorte que le poids des ouvriers est relativement uniforme au pourtour de la région en 1999

Les cantons les plus dépendants économiquement de l'Île-de-France ont un profil social plus aisé que la moyenne. Ainsi, dans les neuf cantons où plus de 40 % des actifs travaillent dans la région, principalement situés dans l'Oise, les cadres (13,3 %) et les professions intermédiaires (18,7 %) représentent près du tiers des ménages. Leur profil reste toutefois nettement plus ouvrier que celui de la grande couronne (22 % contre 18 %) ou celui de l'Île-de-France (15 %). Le ratio [cadres + professions intermédiaires] sur [ouvriers + employés] se rapproche du ratio de grande couronne (0,98). Mais l'importance des navettes est loin d'expliquer la géographie sociale des espaces périphériques de la région. Deux phénomènes interagissent dans l'organisation sociale aux franges de la région : la proximité du pôle de Roissy, qui draine une population d'actifs qualifiés, et la diffusion hors des limites régionales des espaces aisés franciliens, notamment aux franges des Yvelines, même si les cantons limitrophes ne sont généralement pas aussi riches que leurs voisins franciliens. Le développement des pôles d'emploi de grande couronne, tels Saint-Quentin-en-Yvelines, Rambouillet, Cergy et surtout Roissy, facilite cette diffusion. Les actifs résidant aux franges de la région travaillent plus que par le passé dans les pôles d'emploi de grande couronne.







# L'immigration en provenance de la région renforce la présence des cadres et des professions intermédiaires

10 % des ménages vivant dans les cantons proches en 1999 résidaient en Île-de-France en 1990. Parmi ces 64 000 ménages en provenance de l'Île-de-France, on note une forte proportion de professions intermédiaires (22,6 %), d'ouvriers (22,7 %) et de retraités (20,4 %). Cette structure a peu évolué depuis un quart de siècle, avec toutefois un net renforcement des professions intermédiaires dans les années 1990. Au regard de la structure sociale de l'Île-de-France ou de la grande couronne, les ménages d'ouvriers, mais aussi de professions intermédiaires, sont surreprésentés parmi les migrants. Ainsi, les ouvriers constituent seulement 17,9 % des ménages de grande couronne et 14,8 % de l'ensemble des ménages franciliens. Ces proportions sont respectivement de 19 % et 17,1 % pour les professions intermédiaires. La concentration sur Paris et La Défense des postes d'employés constitue un frein à leur éloignement vers les franges.

Au regard, cette fois, des cantons périphériques, ces nouveaux arrivants confortent certes l'importance de la population ouvrière, mais renforcent aussi la présence des cadres et des professions intermédiaires. Si les ménages en provenance de la région représentent un ménage sur dix, cette proportion atteint 15,6 % pour les professions intermédiaires et 17,4 % pour les cadres. C'est vers l'Oise, l'Eure et l'Eure-et-Loir que la part des cadres et des professions intermédiaires est la plus forte. Les ouvriers et les retraités dominent parmi les immigrants de la Marne et de l'Aube. La proportion de retraités est forte aussi vers l'Yonne et le Loiret où elle avoisine 33 %. Les professions intermédiaires s'installent principalement dans les cantons les plus proches de l'Île-de-France et sont nettement surreprésentés au nord de Roissy. Les ouvriers sont plus largement disséminés dans l'ensemble de la couronne périphérique de la région.

# Un rythme d'évolution des revenus proche de celui de la grande couronne

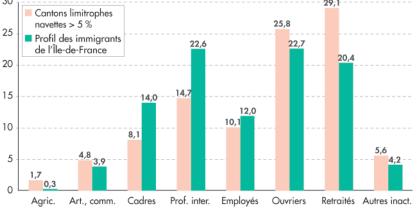
Le revenu moyen des ménages des huit départements limitrophes de l'Île-de-France (17 143 euros par unité de consommation en 2002) est inférieur

#### Éléments de définitions

La direction générale des Impôts, via l'Insee, publie des données sur le revenu des foyers fiscaux depuis 1984. À partir de 2000, elle met à disposition des données plus détaillées d'un point de vue qualitatif et spatial, avec la publication, à l'iris, d'informations portant sur les ménages fiscaux selon la taille, l'âge du référent du ménage et la composition du ménage. Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur leur déclaration de revenus, avant tout abattement. C'est un revenu avant redistribution. Il ne correspond pas au revenu disponible, puisqu'il ne prend en compte ni les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement), ni les revenus du patrimoine non imposés, ni l'effet des impôts (impôt sur le revenu et taxe d'habitation). Dans cette note, c'est le revenu fiscal après impôt qui est retenu. Le revenu par foyer fiscal est associé à chaque déclaration de revenu. Il peut ainsi y avoir deux foyers fiscaux dans un même ménage, si les conjoints se déclarent séparément. Le revenu par ménage fiscal est constitué du regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Dans le cas d'un couple de concubins se déclarant séparément, le revenu du ménage fiscal sera constitué de la somme des deux foyers fiscaux. Pour constituer un ménage fiscal, il faut qu'une déclaration de revenu coïncide à l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation (TH). De ce fait, certaines personnes en sont exclus : les contribuables qui vivent en collectivité ; les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (étudiants); les ménages concernés par un événement de type mariage, décès ou séparation au cours de l'année, le fichier de la TH ne permettant pas de répertorier les déclarations multiples. Le défaut de couverture relatif à ce troisième cas de figure est évalué à 2,8 % de l'ensemble des ménages fiscaux en France. Le revenu par unité de consommation est le

Le revenu par unité de consommation est le revenu du ménage fiscal rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent. Il permet de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. L'échelle d'équivalence utilisée par l'Insee et Eurostat compte le premier adulte pour une unité de consommation, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 chacun.

### Profils comparés des immigrants en provenance de l'Île-de-France et des ménages des cantons limitrophes selon la catégorie socioprofessionnelle en 1999

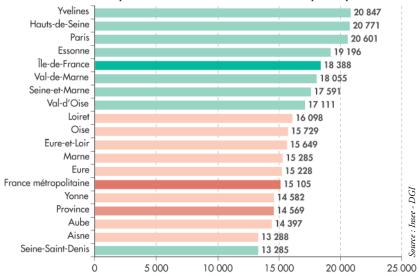




de près d'un quart (23 %) à celui de l'Île-de-France (22 255 euros). Les départements limitrophes se situent endeçà de tous les départements franciliens, à l'exception de la Seine-Saint-Denis où les revenus sont aussi faibles que dans l'Aisne. Ce n'est pas tant la part des ménages pauvres qui y est plus élevée - elle est plus forte en Seine-Saint-Denis et à Paris – que la part des ménages aisés qui y est beaucoup plus faible. Aux franges, l'homogénéité de peuplement est plus marquée que dans la plupart des départements franciliens, et s'apparente à celle de la Seine-et-Marne ou de l'Essonne.

À l'échelle des cantons, on ne dispose pas de données sur le revenu par unité de consommation. Il est possible de recourir au revenu moyen par foyer fiscal, dont l'avantage est d'être disponible depuis 1984. Le revenu moyen des foyers fiscaux des cantons dont plus

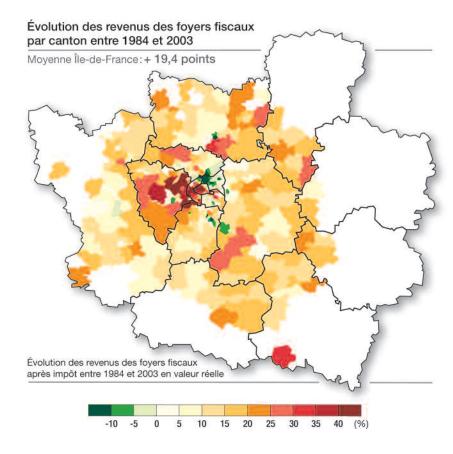




de 5 % des actifs travaillent en Île-de-France (15 320 euros en 2003) est voisin de celui des huit départements limitrophes et inférieur de 17,5 % à celui des départements de grande couronne

(18 570 euros). On ne note pas de différence notable de revenu, pas plus que de profil social, d'un canton à l'autre en fonction de l'intensité des navettes, sauf pour ceux qui sont fortement dépendants du bassin d'emploi francilien. Les cantons où plus de 40 % des actifs travaillent en Île-de-France ont un revenu net plus élevé (18 940 euros), équivalent à celui de la grande couronne.

Entre 1984 et 2003, les revenus se sont accrus, comme en grande couronne, d'environ 13 % en euros constants, mais à un rythme sensiblement plus faible qu'en moyenne dans la région (+ 19,6 %). Les cantons périphériques, qui ont décroché plus sensiblement au moment de la crise du début des années 1990, profitent plus durablement de l'embellie des années 1997-2001. Le ralentissement économique qui a suivi a eu un effet stabilisateur sur la croissance des revenus dans la région, mais pas à ses franges. Les revenus ont continué à augmenter dans la grande majorité des cantons et dans les départements limitrophes en 2002 et 2003. La bonne santé économique du pôle de Roissy qui a continué à gagner des emplois sur cette période a sans doute contribué à la hausse soutenue

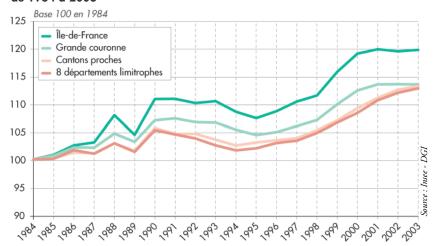




des revenus dans les cantons limitrophes de l'Oise. D'autres transformations sociales sont probablement à l'œuvre. Le recensement rénové permettra d'éclairer ces évolutions.

Mis à part les cantons fortement dépendant de l'Île-de-France, où la croissance des revenus a été en moyenne aussi forte qu'en Île-de-France, le rythme d'évolution du revenu n'apparaît lié ni à l'importance des navettes vers l'Île-de-France en 1982 ou en 1999, ni au développement plus ou moins accentué de ces échanges, ni au niveau de revenu initial. L'extension de l'aire d'influence de la région n'en a pas moins entraîné une différenciation sociale de l'espace à ses franges. Les cantons proches les plus riches sont ceux qui jouxtent les espaces aisés franciliens des Yvelines et du Val-d'Oise. Il y a donc eu un effet de diffusion modéré des espaces aisés au-delà de la limite régionale, qui s'est superposé à l'arrivée de

### Évolution des revenus moyens après impôt par foyer fiscal en euros constants de 1984 à 2003



classes modestes aux franges de la région. Le développement du pôle de Roissy a, par ailleurs, généré dans son sillage l'installation d'actifs qualifiés et de leurs familles dans les cantons limitrophes de l'Oise.

#### Pour en savoir plus:

- Berger M., «La mobilité des ménages accélère le changement social», *Atlas des Franciliens*, tome 3 : Population et modes de vie, Insee, Iaurif, 2002.
- Louchart P., «Vivre en province, travailler en Île-de-France : une situation moins fréquente», *Atlas des Franciliens*, tome 4 : Activité et emploi, Insee, Iaurif, 2003.
- **Bischoff J.,** «Croissance démographique ralentie dans le proche Bassin parisien», *Atlas des Franciliens*, tome 1 : Territoire et population, Insee, Iaurif, 2000.